



Séance ordinaire
13 mars 2013

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 13 mars 2013 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

M. Jocelyn Blondin, président
M. Jean-Pierre Reid, vice-président
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Hélène Bélisle
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
Mme Mylène Deneault
M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
Mme Sylvie Joannis
M. Dominique Kenney
M. Serge Lafortune
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Lorange
M. Jean Malette
M. André Maurice
Mme Marthe Nault

Étaient absentes :

Mme Silvia Barkany
Mme Francine Poitras

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Services des communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Alexandre Marion, directeur, Service de l'éducation des adultes
M. Luc Pechat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice au Service des communications
M. Robert Beaudry, directeur, École secondaire du Mont-Bleu
Mme Lynne Duval, directrice, École des Deux-Ruisseaux
Mme Michelle Lavigne, directrice, École des Tournesols

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir vérifié le quorum, le président procède ensuite à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-12-13-090 Monsieur André Maurice propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Modification

6.7 Remplacer « Élections scolaires du 2 novembre 2014 » par « Modification du nombre de circonscriptions électorales »

Ajout

9.1 Félicitations – Groupe « The Billy Love Band » de l'École secondaire de l'Île pour l'obtention de la palme lors du concours organisé par Musique plus

9.2 Félicitations – École secondaire de l'Île pour l'obtention d'une bourse de 25 000 \$

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-12-13-091 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 13 février 2013 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 13 février 2013.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Jocelyn Blondin, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue. Il demande un temps de silence et souligne le décès des personnes suivantes et offre, au nom de tous les membres du Conseil, ses plus sincères condoléances aux personnes éprouvées :

- M. Marcel Boily, beau-père de Mme Nathalie Gagnon-Munger, technicienne en éducation spécialisée à l'École du Village.
- Mme Mariette Barette, mère de Mme Mélanie Bazinet, enseignante à l'École du Village.
- M. Jean-Charles Brazeau, beau-père de M. Clément Lafrenière, contremaître au Service des ressources matérielles.
- M. Robert Renaud, frère de M. Michel Renaud, tuyauteur à l'École secondaire Grande-Rivière et beau-frère de Mme Diane Renaud, agente de bureau à la retraite.
- Mme Monique Marois, mère de M. Bernard Tremblay, directeur des relations de travail et services juridiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Mme Joanne Hunter, mère de Mme Lisa Chatillon, enseignante à l'École secondaire Mont-Bleu.

Il fait état des sujets suivants :

Événements à venir (2013)

- 15 au 17 mars : Expo-sciences régionale — Polyvalente de l'Érablière.
- 16 et 17 mars : 20^e anniversaire de l'AREQ'ART — Polyvalente Le Carrefour de 10 h à 16 h.
- 16 au 24 mars : Francofête en éducation.
- 18 au 24 mars : Célébrons le français à la CSPO.
- 22 au 23 mars : Commission permanente – FCSQ.
- 23 mars : Journée annuelle de formation pour les parents de l'Outaouais — École secondaire du Versant.
- 26 mars : Mont-Bleu en spectacle au Cégep de l'Outaouais.
- 31 mars : Joyeuses Pâques et bon congé.

- 6 au 14 mars : Semaine québécoise des adultes en formation.
- 10 avril : Remise du Prix du bénévole à la séance du Conseil.
- 30 avril : Soirée du Mérite scolaire ADEOQ — École secondaire Mont-Bleu à 17 h 30.
- 1 et 2 mai : Soirées chorales de la CSPO.
- 29 mai : Souper-bénéfice au profit de la Fondation de la CSPO.
- 30 et 31 mai : Congrès 2013 de la FCSQ et assemblée générale.
- 8 et 9 juin : Bâtitseur d'un jour — Aéroport de Gatineau.

Représentations

- 22 et 23 février : Conseil général – Québec.
- 27 février : Forum des adultes — M. Gilbert Couture, commissaire, était présent.
- 28 février : Rencontre avec les représentants de la Société du Cancer — Relais pour la vie. M. Blondin sera président d'honneur pour le Relais pour la vie 2013 de Gatineau et invite les gens à former des équipes pour appuyer la cause. Une conférence de presse se tiendra le 8 avril 2013.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Un groupe de quelque 25 personnes, représentées par M. Mourad Belahbib, dénonce les pratiques administratives de la CSPO concernant l'embauche de nouveaux employés. Il demande à la Commission scolaire de remettre en question ses pratiques, particulièrement dans le cas des personnes ayant un statut de minorité visible.

Le président invite le porte-parole à justifier ses déclarations et à rencontrer le directeur général afin de discuter des points apportés lors de son intervention.

Approbation – Protocole d'entente spécifique en persévérance scolaire

APPROBATION – PROTOCOLE D'ENTENTE SPÉCIFIQUE EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Considérant le Plan national « Tous ensemble pour la réussite scolaire – L'École, j'y tiens! » du gouvernement du Québec visant à atteindre un taux de diplomation à 80 % d'ici 2020 et de réduire de 10 % le taux de décrochage des jeunes de moins de vingt ans sur cette même période;

Considérant l'invitation faite aux régions de se doter d'une stratégie concertée dans le but de favoriser l'atteinte des objectifs nationaux;

Considérant que l'amélioration de la persévérance scolaire est une priorité de la Table éducation Outaouais (TÉO);

Considérant l'adoption par la TÉO en 2008 de sa « Stratégie régionale visant l'amélioration de la persévérance scolaire » et la mise en place d'un comité d'amélioration de la persévérance scolaire;

Considérant que, malgré les travaux réalisés à ce jour et les améliorations significatives obtenues, le taux de diplomation dans les écoles secondaires de l'Outaouais demeure hautement préoccupant;

Considérant l'entente spécifique 2010-2013 en persévérance scolaire conclue entre le gouvernement du Québec, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ainsi que la TÉO et ses partenaires;

Considérant la volonté des partenaires de poursuivre, pour une période supplémentaire de deux ans, les travaux amorcés dans le cadre de l'entente spécifique 2010-2013;

Considérant que ce prolongement pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs de la stratégie régionale en persévérance scolaire et la pérennité de cette démarche;

Considérant l'engagement financier des partenaires à ce jour;

Considérant les avantages pour la Commission scolaire de poursuivre l'Entente spécifique visant l'amélioration de la persévérance scolaire 2010-2013 en Outaouais pour une période maximale de deux ans;

Considérant la recommandation de la direction générale;

C.C.-12-13-092 Monsieur Gilbert Couture propose que le Conseil approuve la prolongation de l'Entente spécifique visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais 2010-2013 prévoyant un engagement de la Commission scolaire de l'ordre de 50 000 \$ pour l'année scolaire 2013-2014 et autorise le Président du Conseil et le directeur général à signer ladite prolongation.

Incidence

20 h 30 : M. Serge Lafortune se lève de son siège

20 h 35 : M. Serge Lafortune reprend son siège

**Soumission – Projet
« Amélioration de
l'accessibilité des
immeubles aux
personnes
handicapées et travaux
de mise aux normes –
École au Cœur-des-
Collines, immeubles La
Pêche et Sainte-Cécile**

**SOUSSION – PROJET « AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ
DES IMMEUBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET TRAVAUX
DE MISE AUX NORMES – ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES,
IMMEUBLES LA PÊCHE ET SAINTE-CECILE »**

Considérant les termes de notre appel d'offres public #12-13-56;

Considérant que ledit projet est prévu dans le plan d'action de la Mesure 30850 – « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées »;

Considérant la recommandation de la firme Fortin, Corriveau, Salvail, architecture & design, d'accorder le contrat d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et de travaux de mise aux normes à l'École au Cœur-des-Collines, immeuble La Pêche et Sainte-Cécile au plus bas soumissionnaire conforme;

C.C.-12-13-093 Monsieur Michel Gervais propose que le contrat relatif au projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées, École au Cœur-des-Collines, immeubles La Pêche et Sainte-Cécile » soit accordé à la firme DLS Construction Inc., 10 rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R1 au montant de 348 444,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme;

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Gestion DMJ / 6 739 741 Canada Inc.	429 000,00 \$
Defran	494 422,00 \$
Les Constructions Lovail Inc.	514 000,00 \$
Construction G.	N/S
Construction GMR Associés Inc	N/S
Construction Profex	N/S
Construction SRL	N/S
DMA Construction	N/S
Industries CAMA	N/S
Marc Cléroux Construction Inc.	N/S

Adoptée à l'unanimité

Incidence

20 h 36 : Mme Francine Lorange se lève de son siège

20 h 38 : Mme Francine Lorange reprend son siège

Dépôt aux fins de consultation – Politique d’accompagnement en développement professionnel du personnel

DÉPÔT AUX FINS DE CONSULTATION – POLITIQUE D’ACCOMPAGNEMENT EN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL

Considérant la résolution C.C.-11-12-1522;

Considérant la volonté de la Commission scolaire d’assurer et de soutenir le développement professionnel de son personnel conformément à l’orientation 3 du Plan stratégique 2008-2013;

Considérant la nécessité d’encadrer l’accompagnement en développement professionnel du personnel;

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines;

Considérant la Politique de consultation de la Commission scolaire (04-09-20);

C.C.-12-13-094 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées (CCG, CRT, ACSQ, ADEOQ), de la Politique « Accompagnement en développement professionnel », en vue de son adoption à sa séance du 12 juin 2013.

Adoptée à l’unanimité

Report de l’échéance d’élaboration du nouveau plan stratégique

REPORT DE L’ÉCHÉANCE D’ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

Considérant l’article 209.1 de la Loi sur l’instruction publique;

Considérant la résolution C.C.-07-08-871 du Conseil;

Considérant que le plan stratégique actuel de la Commission scolaire vient à échéance en juin 2013;

Considérant que la planification stratégique de la Commission scolaire doit se rattacher au Plan stratégique du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

Considérant que le nouveau Plan stratégique national prévu pour 2014 n’a pas été rendu public et que ses orientations ne sont pas encore connues;

Considérant que les travaux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sur l’avenir des commissions scolaires prennent fin en juin 2013 et que les conclusions afférentes seront transmises à la ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport en juin 2013;

C.C.-12-13-095 Monsieur Alain Gauthier propose de reconduire le Plan stratégique 2008-2013 de la Commission scolaire jusqu’à la publication officielle du Plan stratégique 2014-2018 du MELS, de procéder entre-temps à un bilan du Plan stratégique actuel de la Commission scolaire et de l’actualiser si nécessaire.

Adoptée à l’unanimité

Définition d’une zone à risque pour le transport scolaire dans le quartier du Carrefour des »Brises

DÉFINITION D’UNE ZONE À RISQUE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE QUARTIER DU CARREFOUR DES BRISES

Considérant l’article 5.14 de la Politique en matière de transport scolaire (30-20-20);

Considérant les modifications aux bassins de l’École du Plateau et de l’École des Deux-Ruisseaux;

Considérant la traverse piétonnière au carrefour du chemin Pink et de la rue de la Gravité;

Considérant l'absence de feux de circulation et la haute densité de circulation automobile à cette même intersection;

Considérant que le Service de l'organisation scolaire et du transport peut déroger aux règles d'organisation du transport et accorder le transport scolaire aux élèves de l'ordre d'enseignement primaire résidant dans un secteur qui a le statut de « zone à risque », alors qu'ils ne pourraient pas l'obtenir normalement;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

C.C.-12-13-096 Monsieur Dominique Kenney propose que le Conseil accorde un statut de « zone à risque » au quartier comprenant les rues suivantes pour les élèves de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École du Plateau : la rue des Brises, la rue de l'Aquilon, la rue des Alizés et la rue du Mistral.

Adoptée à l'unanimité

**Projets parascolaires –
École du Parc-de-la-
Montagne et École
Saint-Jean-Bosco**

**PROJETS PARASCOLAIRES – ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE
ET ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO**

Considérant la résolution C.C.-10-11-1326;

Considérant que le projet parascolaire « musique » de l'École Saint-Jean-Bosco et le projet parascolaire « soccer » de l'École du Parc-de-la-Montagne ont fait l'objet d'un bilan par le Comité des services éducatifs conformément aux prescriptions de ladite résolution;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant la recommandation du Comité des services éducatifs;

C.C.-12-13-097 Monsieur Serge Lafortune propose :

- que le projet parascolaire « musique » de l'École Saint-Jean-Bosco et le projet parascolaire « soccer » de l'École du Parc-de-la-Montagne soient maintenus et désormais considérés comme des projets parascolaires CSPO;
- que ces projets tiennent compte de différents éléments tels que l'accès possible pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation, le transport scolaire assumé par les parents des élèves, l'analyse et le suivi des projets par le Service des ressources éducatives;
- et que l'on envisage de prioriser ces écoles lors d'ouverture de groupes pouvant accueillir les élèves en surplus d'autres écoles de manière à assurer la pérennité des projets.

Adoptée à l'unanimité

**Modification du nombre
de circonscriptions
électorales**

**MODIFICATION DU NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS
ÉLECTORALES**

Considérant la résolution C.C.-09-10-1079 adoptée lors de la séance du Conseil du 11 novembre 2009;

Considérant que la nouvelle loi sur les élections scolaires, en tenant compte du nombre d'électeurs, fixe à dix (10) le nombre de

circonscriptions scolaires sur le territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant que, conformément à la *Loi sur les élections scolaires*, une commission scolaire peut soumettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande d'ajout d'une (1) à cinq (5) circonscriptions scolaires de plus que celles fixées par la loi;

Considérant la réalité de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en ce qui a trait particulièrement à ses trois (3) zones rurales (Pontiac, La Pêche et Chelsea);

Considérant qu'il existe présentement huit (8) circonscriptions municipales dans les secteurs Hull et Aylmer de la Ville de Gatineau et que ces secteurs font partie du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant la hausse démographique que connaît la partie ouest de son territoire;

Considérant l'éventuel arrimage des élections municipales et scolaires en 2017 ;

C.C.-12-13-098 Madame Johanne Légaré propose l'ajout d'une onzième (11^e) circonscription électorale aux dix (10) circonscriptions prévues par la Loi sur les élections scolaires et que la présente demande soit transmise à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité

Nomination de l'auditeur externe

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

Considérant que, conformément à l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3)*, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais doit, pour chaque année financière, nommer parmi les membres d'un ordre professionnel de comptables mentionné au *Code des professions (chapitre C-26)* un auditeur externe qui produit un rapport d'audit sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du Comité de vérification;

C.C.-12-13-099 Monsieur Mario Crevier propose de retenir les services de la firme Lemire + Morin + Tremblay inc. Comptables Professionnels Agréés pour les services d'audit externe de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année financière 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

Achats regroupés de la FCSQ pour l'acquisition de matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », Phase 5 – et pour le « Renouvellement de matériel des phases 1 à 4 »

ACHATS REGROUPÉS DE LA FCSQ POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LE PROGRAMME « PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION (PPO) », PHASE 5 – ET POUR LE « RENOUELEMENT DE MATÉRIEL DES PHASES 1 À 4 »

Considérant l'intégration d'une nouvelle phase du programme d'études « Programme personnel d'orientation (PPO) » au régime pédagogique, deuxième cycle du secondaire;

Considérant que les écoles secondaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais doivent procéder à l'achat du matériel nécessaire à l'implantation de ce programme, phase 5, ainsi qu'au renouvellement du matériel périssable des phases 1 à 4;

Considérant que l'achat du matériel est financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

C.C.-12-13-100 Monsieur André Maurice propose :

- que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial pour l'achat de matériel dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 5 et au renouvellement du matériel périssable des phases 1 à 4;
- que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s) et, qu'en conséquence, elle ne puisse décider d'opter pour un (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés par elle-même;
- que, de plus, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

Adoptée à l'unanimité

COMITÉS DU CONSEIL

- Compte rendu de la séance du Comité du partenariat et des communications du 19 décembre 2012
- Compte rendu de la séance du Comité de parents du 15 janvier 2013
- Compte rendu de la séance du Comité consultatif de gestion du 15 janvier 2013
- Compte rendu de la séance du Comité des services éducatifs du 22 janvier 2013
- Compte rendu de la séance du Comité EHDA du 4 février 2013
- Compte rendu de la séance du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 6 février 2013

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles ministérielles

- Le 4 février, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission des partenaires du marché du travail ont lancé la 10^e campagne « Tout pour réussir », qui s'est déroulée du 4 février au 8 mars. Cette campagne s'adressait principalement aux jeunes de 14 à 25 ans et à leurs parents ainsi qu'aux acteurs du milieu scolaire (enseignants, conseillers d'orientation, cisep, etc.) qui jouent un rôle important dans le choix de carrière des jeunes. « Tout pour réussir » vise à inciter les jeunes Québécoises et Québécois à s'inscrire à un programme de formation professionnelle ou technique.
- Le 19 février, le MELS a autorisé la Commission scolaire des Samares à s'entendre avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour la diffusion du programme Opération d'équipements de production (5310) (usine Kruger de Gatineau) et ce, pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.
- Le 27 février, le MELS acceptait que sa Direction de l'équipement scolaire donne son avis à la CSPO sur les plans et devis du projet de construction d'une nouvelle école. Par contre, le MELS informait la Commission scolaire qu'elle devrait attendre l'annonce des projets retenus dans le cadre du PQI 2013-2018 avant de procéder au lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

- Le 7 mars, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport lève l'obligation, pour toutes les écoles francophones du Québec, d'offrir l'anglais intensif pour les élèves de la deuxième année du troisième cycle (6^e année), mais maintient son soutien aux commissions scolaires qui décideront de dispenser l'anglais intensif.

Nouvelles administratives

- La Campagne Centraide 2012-2013 de la CSPO a permis d'amasser 17 907 \$. L'objectif de la présente campagne était de 15 000 \$ et la campagne 2011-2012 avait rapporté 11 102 \$.

Représentations

23 février 2013 : Souper-bénéfice au profit de Vallée Jeunesse à l'École secondaire le Carrefour.

25 février 2013 : Séance d'information concernant le nouveau Schéma d'aménagement de la Ville de Gatineau au Centre sportif (secteur Gatineau).

26 février 2013 : Dévoilement du résultat de la Campagne Centraide 2012-2013 à la Maison du Citoyen.

27 février 2013 : Forum des élèves adultes 2013 au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin.

Félicitations – Groupe « The Billy Love Band » de l'école secondaire de l'Île pour l'obtention de la palme lors du concours organisé par Musique Plus

FÉLICITATIONS – GROUPE « THE BILLY LOVE BAND » DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE POUR L'OBTENTION DE LA PALME LORS DU CONCOURS ORGANISÉ PAR MUSIQUE PLUS

Madame Francine Lorange propose que des félicitations soient adressées au groupe « The Billy Love Band », fondé par William Lamoureux, pour avoir remporté la palme lors du concours organisé par Musique Plus. Ce groupe d'élèves de l'École secondaire de l'Île s'est classé premier parmi plus d'une centaine de formations issues des écoles secondaires du Québec. Des félicitations s'adressent également au dynamique personnel qui a contribué au succès de ce groupe.

Adoptée à l'unanimité

Félicitations – École secondaire de l'Île pour l'obtention d'une bourse de 25 000 \$

FÉLICITATIONS – ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE DE 25 000 \$

Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose que des félicitations soient adressées à l'École secondaire de l'Île pour l'obtention d'une bourse de 25 000 \$ dans le cadre d'un concours lancé par Future Shop. Ce montant servira à l'achat de tablettes numériques pour les élèves.

Adoptée à l'unanimité

NOUVEAUX SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Coupures de presse;
- Procès-verbaux;
- Correspondance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-12-13-089 Madame Francine Lorange propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 52 minutes.

Adoptée à l'unanimité

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2013

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du président
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
 - 6.1. Approbation – Protocole d'entente spécifique en persévérance scolaire
 - 6.2. Soumission – Amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées – Immeubles La Pêche et Sainte-Cécile
 - 6.3. Dépôt aux fins de consultation – Politique d'accompagnement en développement professionnel du personnel
 - 6.4. Report de l'échéance d'élaboration du nouveau plan stratégique
 - 6.5. Définition d'une zone à risque pour le transport scolaire dans le quartier du Carrefour des Brises
 - 6.6. Projets parascolaires – École du Parc-de-la-Montagne et École Saint-Jean-Bosco
 - 6.7. Modification du nombre de circonscriptions électorales
 - 6.8. Nomination de l'auditeur externe
 - 6.9. Achats regroupés de la FCSQ pour l'acquisition de matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 5 – et pour le « Renouvellement de matériel des phases 1 à 4 »
 - 6.10. Soumission – Projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et travaux de mise aux normes – École au Cœur-des-Collines, immeubles La Pêche et Sainte-Cécile »
7. Comités du Conseil
8. Rapport du directeur général
9. Félicitations
 - 9.1. Groupe « The Billy Love Band » de l'École secondaire de l'Île pour l'obtention de la palme lors du concours organisé par Musique plus
 - 9.2. Félicitations – École secondaire de l'Île pour l'obtention d'une bourse de 25 000 \$
10. Nouveaux sujets
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance